



PRENDRE SOIN DU GÎTE

A vous de jouer pour :

VOUS AVEZ CHOISI LE FORFAIT MÉNAGE



- × Laver et ranger la vaisselle et les ustensiles (appareils à raclette et à fondue notamment)
- × Nettoyer les surfaces et tables
- × Vider et sortir les poubelles de la cuisine et des salles de bain – amener sur les points de collecte les déchets à trier et bouteilles
- × Défaire les lits, plier et ranger les couvertures ou couettes
- × Passer un petit coup de balai dans le gîte
- × Nettoyer la grille et vider le barbecue
- × Retirer du jardin les déjections de vos animaux
- × Vider la cheminée de ses cendres

Le propriétaire se charge du reste mais pensez tout de même à lui, et au peu de temps dont il dispose jusqu'à l'arrivée des vacanciers suivants...

Le propriétaire se charge de :

- × Laver les sols
- × Aspirer les moquettes
- × Nettoyer les sanitaires
- × Entretien la cuisine (réfrigérateur, micro-ondes et four...)

Le propriétaire se charge du reste mais pensez tout de même à lui, et au peu de temps dont il dispose jusqu'à l'arrivée des vacanciers suivants...

VOUS N'AVEZ PAS CHOISI LE FORFAIT MÉNAGE



- × **Dans la cuisine :** laver et ranger la vaisselle, laver l'appareil à raclette et à fondue, nettoyer la table, la plaque de cuisson, le four et le petit électroménager, nettoyer les surfaces, vider et nettoyer le réfrigérateur, vider les poubelles et les mettre dans le container, balayer et laver les sols, emmener le verre au container de tri.
- × **Dans les chambres et pièces de vie :** plier/ranger les couvertures, balayer et laver les sols, vider la cheminée de ses cendres, remettre les meubles à leur place
- × **Dans les sanitaires :** nettoyer lavabos, douche/baignoire, WC, aspirer et laver les sols.
- × **Dans le salon :** vider la cheminée de ses cendres
- × **A l'extérieur :** nettoyer et ranger le mobilier de jardin et le barbecue (grille + cendres), retirer du jardin les déjections de vos animaux.

... vous montrer où se trouve tout le matériel pour effectuer le ménage du gîte.

A NOTER



- × Dans tous les cas, toutes les salissures anormales (projections sur les murs, vitres, meubles, moquettes salis...) doivent être nettoyées par vos soins
- × Il revient au propriétaire d'effectuer l'entretien régulier du gîte.
- × La caution ménage peut être retenue si le gîte n'est pas rendu dans un état satisfaisant de propreté.